

Conférence inaugurale

du projet « La Cour carrée »

Vendredi 16 décembre 2022

Pavillon du Coron, rue de Condé, 64-72 - 7900 Leuze-en-Hainaut

09:00-09:30 Accueil

09:30-09:45 Allocutions de bienvenue

*Messieurs Michel Lefebvre et Serge Fourmeau (respectivement
Président du conseil d'administration et Directeur-général de
l'Institut Le Foyer de Roucourt)*

09:45-10:00 Évocation des enjeux du projet « Cour carrée » au niveau de l'ASE
Nord France

*Madame Alexandra Wieriez (Directrice Enfance, Famille, Jeunesse de
l'ASE Nord)*

10:00-10:15 Accueil des situations complexes en Belgique : quels enjeux ?

*Madame Anne-Françoise Cannella (Administratrice générale adjointe
de l'AViQ)*

10:15-11:00 Premiers enseignements cliniques autour de l'accueil de jeunes en
rupture de parcours au sein du projet « La Cour carrée »

*Monsieur Claude Berte (Directeur qualité et chef de projets Institut
Le Foyer de Roucourt – Psychologue clinicien)*

11:00-11:30 Pause-café

11:30-12:15 Table ronde autour de la mise en œuvre concrète du dispositif et de
ses enseignements

*Débat animé par Monsieur Thibault Marmont (Directeur du CREAI
Grand-Est), en présence des orateurs de la matinée, de Madame
Sophie Rucquoy (Directrice de l'Hébergement AViQ) et en
interaction avec le public*

12:15-12:45 Illustration au départ d'une expérience de terrain (dans le cadre de
la Table ronde)

12:45-13:00 Synthèse de la matinée et invitation au cocktail dînatoire



Conférence inaugurale du projet « La Cour carrée »

Prévenir les ruptures de parcours : un enjeu transfrontalier. Quelles réponses aux jeunes en situation complexe en Belgique et en France ?

Pavillon du Coron – 16/12/2022 - Leuze-en-Hainaut

Éléments de contexte

L'accompagnement des parcours de vie des jeunes à besoins particuliers, reposant sur la formation, l'éducation et le soin, se construit depuis plusieurs années au prisme de l'inclusion : il s'agit de proposer aux jeunes concernés des réponses de droit commun chaque fois que possible, et des réponses de droit spécifique chaque fois que nécessaire. Ces principes louables, qui constituent une finalité partagée, se heurtent au constat - en France comme en Belgique - que certaines situations individuelles paraissent encore « incasables » aux acteurs de l'action sociale et médico-sociale. Force est donc de constater que le dispositif d'accueil, d'accompagnement et de soin n'arrive pas à prévenir les ruptures de parcours pour certains profils qui cumulent divers troubles psychopathologiques, neurodéveloppementaux et, parfois, non encore diagnostiqués et des problématiques sociales et de santé.

La réassurance de ces jeunes, leur protection si besoin, leur stabilisation sur le plan de la santé mentale si nécessaire, la co-construction d'un projet auquel ils adhèrent, restent autant de défis qui ne semblent pouvoir être relevés qu'au travers d'un travail en réseau, dans un contexte où chaque structure éprouve parfois un sentiment d'impuissance et de solitude face aux difficultés rencontrées dans l'accompagnement de certains jeunes.

Projet « La Cour carrée »

Le projet « La Cour carrée » a ouvert ses portes le 22 août 2022. Il s'inscrit dans le cadre d'une convention spécifique de coopération entre l'ASE Nord et l'Institut Le Foyer de Roucourt autour de l'accueil simultané, pour une période de trois mois (éventuellement renouvelable une fois), de douze jeunes adolescents et adolescentes en complète rupture de parcours, pour lesquels les solutions d'accueil et d'hébergement ne parviennent pas à apporter une réponse stable et adaptée à leur problématique.

Il constitue une tentative de construction d'une perspective de suivi futur pour ces jeunes, à travers la mise en valeur de leurs compétences et de leurs expériences positives au sein de la structure, de l'élaboration d'un projet d'accompagnement et d'une fiche de présentation, ainsi que d'un état des lieux sur le plan médical. Il s'inscrit dans une démarche humaniste dans laquelle l'adhésion du jeune à un projet et le partenariat avec les différents acteurs qui gravitent autour de lui sont systématiquement recherchés dès son entrée au sein de la structure, en faisant, autant que faire se peut, « table rase » des aspects, parfois inscrits en « lettres rouges » dans son « dossier », qui bloquent son entrée dans toute forme de projet pérenne.

Il se concrétise donc dans un processus d'observation et d'orientation qui s'inscrit dans un mouvement de diversification de l'offre « inclusive », de par la reconnaissance à part entière du jeune (avec ses difficultés, qu'on ne cherche pas à évacuer !) comme un acteur à part entière de la collectivité (optique créative de lien social), comme le souligne Jaeger (2015) dans son article « *L'inclusion : un changement de finalité pour le travail social ?* ».

Objectifs de la conférence

La conférence inaugurale de ce jour présente un double objectif :

- mettre en valeur les projets actuels de synergies transfrontalières dans le cadre de l'accueil de jeunes réputés « incasables » ;
- présenter une première évaluation du dispositif de « La Cour carrée », au travers de l'observation au quotidien des jeunes qu'il accueille, de la mise en œuvre des logiques de partenariat sur lesquelles il repose et des leviers et des écueils qu'il met concrètement en évidence, à tous niveaux, dans le cadre de l'accueil de jeunes dénommés, selon les cas, « en situation complexe », « incasables » ou encore « à double vulnérabilité ».

Elle mettra en présence différents acteurs directement concernés (jeune(s) accompagné(s), intervenants de terrain, instances de placement, décideurs...) autour d'un partage d'expériences sous la forme d'une table ronde, précédée d'interventions relatives à la politique actuelle en la matière et aux aspects cliniques qui les sous-tendent. Celle-ci sera animée par un modérateur spécialisé dans l'analyse et la promotion des logiques de coopération transfrontalière et visera à faire émerger le « champ des possibles » et à contribuer à l'évolution de la réflexion autour de l'accueil de ces jeunes en rupture de parcours et, de facto, en souffrance.

Infos pratiques

 Vendredi 16 décembre 2022

 De 9h à 13h (suivi d'un cocktail
dînatoire)

 Pavillon du Coron, rue de Condé, 64-72

7900 Leuze-en-Hainaut

 Participation gratuite (boissons et repas
offerts)

Le programme précis de la matinée sera diffusé dans le courant du mois de novembre.

Inscription

Nombre de places limité : **réservation obligatoire** via l'adresse e-mail reservation.conference@imsp-roucourt.eu pour le 05/12/2022 au plus tard.

Informations : +32 (0)69/85.76.66